

Madame, Monsieur,

Alors que les chiffres de l'insécurité routière sont en baisse constante, la route reste la première cause de décès au travail. Chaque année près de 500 décès sont à déplorer et 5 millions de journées de travail perdues.

Afin de lutter contre ce fléau, les professionnels de l'automobile s'engagent et vous proposent de vous apporter conseils et solutions, à vous, chef d'entreprise qui souhaitez sécuriser et moderniser votre parc automobile en :

- ▶ **BENEFICIAIRE de contrôles gratuits,**
- ▶ **PROFITANT de conseils en matière d'équipements, de modernisation et d'aménagement des véhicules,**

Ainsi, vous pourrez :

- ▶ **AMELIORER la sécurité de vos salariés,**
- ▶ **DIMINUER l'accidentologie au sein de votre entreprise,**
- ▶ **Faites BAISSER le taux « accident du travail » de votre entreprise,**
- ▶ **PARTICIPER à la lutte contre l'insécurité routière en entreprise.**

N'hésitez pas à nous contacter ou à nous rendre visite, notre équipe est à votre disposition.

Bien à vous,



Prévenir le risque routier en entreprise est une opération pilotée par le CNPA (Conseil National des Professions de l'Automobile) qui s'appuie sur une participation active des professionnels de l'automobile, répartis dans toute la France, et propose aux chefs d'entreprise :

- 1- Des **contrôles gratuits et réguliers** portant sur les organes de sécurité des véhicules : pneumatiques, éclairage et visibilité,
- 2- Des **carnets de suivi du véhicule** permettant la traçabilité des contrôles effectués,
- 3- Des **conseils et des propositions de modernisation et d'aménagement des véhicules** afin d'en **améliorer la sécurité** : régulateur de vitesse, limiteur de charge, aménagement intérieur, caméra et radar de recul, GPS, éthylotest anti-démarrage etc...